

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 FEVRIER 2022
N°13/2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX LE SEPT FEVRIER

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 janvier 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : ABRAHAM-MOREL A., ARRAR P., BARET E., BOFELLI Y., CADORET S., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DIETRICH F., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., MOLLARD N., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., VITINGER G.

PROCURATION : PROCACCI T. à SANCHEZ D.

EXCUSE : SERRAILLE J.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Fabrice DEUTSCH est nommé secrétaire de séance.
Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA REALISATION DES ACTIONS PREVUES AU PLAN DE PRESERVATION ET D'INTERPRETATION DU SITE DE COMBE (ENS) AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Monsieur Jean-Louis CATTANI, adjoint à l'environnement, rappelle la délibération du Conseil municipal n°61/2015 du 31/08/2015, adressée au Département de l'Isère pour l'inscription du site de Combe dans le réseau des E.N.S et la signature de la convention d'intégration du site n°SDD-2017-0028 en date du 17/10/2017.

Il rappelle que le plan de gestion du site, qui définit un programme d'actions sur la période 2021-2025, a été approuvé par la délibération du Conseil municipal n°15/2021 du 1^{er} mars 2021.

Le conseil départemental subventionne les actions inscrites dans le plan de gestion et validées par la commission permanente à hauteur de 69.37 %. La commune est tenue de transmettre les devis correspondants pour solliciter le soutien financier du département.

En vue de sa mise en œuvre pour l'année 2022, le montant des devis actuels s'élève à 29 025 € HT.

Monsieur CATTANI propose de solliciter la participation du conseil départemental par le biais de subventions pour les actions suivantes :

Type d'action	N° action	Inv/Fct	Description	Prestataire	Montant (HT)
Etudes préalables aux travaux et inventaires	SE 04	Inv	Inventorier les espèces floristiques des prairies sèches dont les orchidées	Fédération des Alpes de l'Isère	5265.00
Accueil du public et surveillance	PI 05	Inv	Analyse de la fréquentation sur le site	ECO COMPTEUR	5800.00
Suivi scientifique	SE 03	Inv	Inventorier les espèces présentes avant et après, renaturation de la zone humide par le protocole RhoMéo	CEN Isère	6300.00
Etudes préalables aux travaux et inventaires	SE 07	Inv	Préserver et inventorier les bryophytes spécifiques du site	LUSSA CREATION	450.00
Réhydratation de la Roselière Avale	TU 11	Fonct	Evacuation de terre	Sarl SONZOGNI	9350.00
Réhydratation de la Roselière Avale	TU 11	Inv	Enlèvement de la terre Projet ENS 2021	TEREO	1860.00

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

SOLLICITE une subvention du Conseil départemental pour la réalisation des actions prévues en 2022 sur l'espace naturel sensible de Combe tel que listées ci-dessus ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre au Conseil départemental l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (descriptif des actions, devis détaillé du prestataire, planning de réalisation, plan de financement).

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 08 février 2022

Le Maire,
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

